

Coopération L'ancien adjoint à l'urbanisme a participé à une mission

Denis Grandjean en Birmanie



■ Denis Grandjean participait à la mission en tant qu'expert de l'association nationale des Villes d'art et d'histoire.

Photo DH

Ancien directeur de l'École d'architecture de Nancy et ancien adjoint au maire, délégué à l'urbanisme, Denis Grandjean rentre d'une mission d'une semaine en Birmanie, à l'invitation de l'ambassade de France. But de ce voyage : mettre en place une coopération avec les autorités birmanes pour le développement urbain de Rangoon, une cité de 5 millions d'habitants. Ce n'est plus la capitale, depuis que l'ancien régime militaire l'a déplacée pour mieux contrôler le centre décisionnaire du pays. Aujourd'hui, Aung San Suu Kyi, présidente de fait du pays, même si elle n'en a pas le titre pour avoir épousé un étranger, souhaite que la France s'implique davantage dans son pays. Francophone et francophilie, soutenue par la France, lorsqu'elle était en résidence surveillée, « la Dame de Rangoon » aimerait que le schéma d'urbanisme de l'ancienne capitale prenne exemple sur Paris. Actuellement, ce sont les Japonais qui conseillent le maire et le gouverneur de Rangoon en matière d'urbanisme. Les sept participants à la mission ont rencontré les autorités birmanes, les chefs des différents services techniques de la ville - tous

en uniforme - et les conseillers japonais. Aung San Suu Kyi, que les Français n'ont pas rencontrée, suit de près le dossier. Elle aimerait que soit intégrée, dans le futur schéma, la notion de patrimoine et de sa préservation.

Pas de deux-roues à Rangoon

Elle souhaite que les Français l'aident à mettre en place un système de protection juridique. L'eau, les transports ont également été abordés. Denis Grandjean a été surpris de ne voir aucun deux-roues dans les rues de Rangoon. Ils étaient interdits par les militaires et la législation n'a pas encore changé. Autre sujet d'étude, lors de ce déplacement : la relation entre la ville et son fleuve. Située à 20 km de la mer, Rangoon dispose d'importantes installations portuaires fluviales. Les Birmans pourraient s'inspirer des exemples de Bordeaux et de Nantes qui ont reconquis quais et docks.

Enfin, les espaces verts ont été évoqués. La France a de nombreux atouts et une expertise pointue et recherchée dans tous ces domaines. Il faut maintenant savoir en tirer profit.

D.H.